

Gestation pour autrui : le paradoxe de Mélenchon, l'ouverture de Véran

Les deux hommes expliquent leur position dans le magazine "Têtu", en kiosque mercredi.

Neïla Latrous / franceinfo / Radio France

Mis à jour le 16/06/2021 | 08:52 / publié le 16/06/2021 | 08:36



Jean-Luc Mélenchon, le 2 octobre 2020. Jean-Luc Mélenchon, le 2 octobre 2020. (SEBASTIEN BOZON / AFP)

Jean-Luc Mélenchon assume sa position paradoxale sur la gestation pour autrui (GPA), dans une interview à Têtu, le magazine de référence sur les questions LGBT, qui sort en kiosque mercredi 16 juin. Dans une longue interview, le candidat de La France Insoumise rappelle être pour le remboursement de la procréation médicalement assistée (PMA) pour toutes, pour le changement d'état civil libre et gratuit pour les personnes qui changent de genre, mais opposé à la GPA en raison du risque d'exploitation du corps des femmes. "Je ne crois pas en une GPA éthique et bénévole", assène-il.

C'est un élément de clivage à gauche, puisque dans le même magazine, en mars, Yannick Jadot, eurodéputé écologiste, invitait lui à "réfléchir aux conditions de cette GPA éthique et (aux) contours d'une possible régulation".

Quid des enfants nés de GPA à l'étranger ? Jean-Luc Mélenchon a pleinement connaissance que la technique est "accessible aux plus riches, à l'étranger". S'il ne souhaite pas l'ouverture du droit en France, il promet de continuer "de reconnaître les enfants nés" de la sorte à l'étranger, tout en n'ouvrant pas ce droit en France. Jean-Luc Mélenchon, "conscient de tenir une position paradoxale", explique n'avoir "pas trouvé mieux".

L'exécutif non plus. "Le gouvernement est contre la GPA, mais vous ne pouvez pas interdire à des couples d'y avoir recours" à l'étranger, explique le ministre de la Justice, Éric Dupont-Moretti, justifiant à l'Assemblée nationale que la loi bioéthique précise le cadre juridique pour ces enfants.

Dans le numéro de Têtu en kiosque mercredi, quelques dizaines de pages après l'interview de Jean-Luc Mélenchon, c'est Olivier Véran qui entrouvre une porte. Tout en rappelant que le débat est clos sur ce mandat, parce que la GPA ne fait pas partie du programme 2017 d'Emmanuel Macron, le ministre de la Santé ne serait pas choqué qu'"on puisse un jour en débattre".

Et s'il refuse de trancher ce débat ou d'exprimer une position personnelle, entre les lignes transparaît très clairement une ouverture sur le sujet, quand il rejette les arguments naturalistes, ou qu'il convoque les statistiques qui montrent que les enfants nés de GPA ne sont pas malheureux.